



Ecole de musiques & de danse du Penthièvre

Ecole de Musiques et de Danse du Penthièvre (EMDP)

Espace des Olympiades - 22400 LAMBALLE

Tél. : 02 96 50 94 75 - Fax : 02 96 31 97 07

www.emdp22.fr

Année scolaire 2010/2011

Nouvelle inscription

Elève	
NOM : Prénom :	
Date de naissance : / / Lieu de naissance : Dépt : Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Scolaire : <input type="checkbox"/> maternelle <input type="checkbox"/> primaire <input type="checkbox"/> secondaire <input type="checkbox"/> supérieur (joindre un justificatif) Etablissement scolaire en 2010/2011 : Classe :	
Adulte : <input type="checkbox"/> Activité professionnelle Profession : <input type="checkbox"/> Retraité dernière profession exercée :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone domicile :	Téléphone portable :
Téléphone professionnel :	E mail :
Représentant légal	
Nom : Prénom :	
Lien de parenté : Profession:	
Domicile identique à l'élève : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Téléphone portable :	
Téléphone professionnel : E mail :	

Les informations concernant le niveau scolaire et la profession sont demandées à titre de statistique

Pour les nouveaux élèves	
<input type="checkbox"/> Eveil musique et danse (né en 2004, 2005 ou 2006)	<input type="checkbox"/> Atelier petite enfance (né en 2006 ou 2007, accompagné d'un parent)
<input type="checkbox"/> Formation instrumentale : Instrument principal :	
(Autre choix d'instrument en cas de liste d'attente) :	
Pratique collective :	
Niveau de Formation Musicale :	<i>A compléter avec la secrétaire lors du dépôt du dossier</i>
Horaire de formation musicale :	
<input type="checkbox"/> Danse contemporaine : niveau :	
<input type="checkbox"/> Formation musicale et/ou pratique collective seule :	
L'élève a-t-il déjà pratiqué une activité artistique (type d'activité, niveau atteint, lieu) :	

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général et m'engage à le respecter. J'ai eu connaissance des tarifs appliqués et sait que les droits d'inscription sont dus en totalité même en cas d'inscription tardive ou d'abandon en cours d'année. Pour les nouveaux élèves uniquement, une période d'essai est prévue jusqu'au 15 octobre. Passée cette date et sans information contraire écrite de votre part, l'inscription sera définitive pour l'année scolaire.

En cas de règlement par tickets loisirs CAF ou chèques Ti'pass, merci de les déposer au secrétariat avant le 15 octobre 2010. Le règlement des frais de scolarité se fait à la Trésorerie de Lamballe à réception du titre exécutoire.

Fait à, le

Signature du représentant légal :

Joindre obligatoirement à ce formulaire

une copie de la taxe d'habitation + un certificat médical pour les élèves en danse et en chant + l'autorisation de publication signée